



Règles et éthique : Publicité ciblée et RGPD

OBJECTIFS

- Comprendre le cadre déontologique et règlementaire, européen et national, présent et à venir (RGPD // Projet de Règlement e-privacy // Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 // Recommandation ARPP « Communication
 Publicitaire Digitale »)
- · Comprendre pourquoi il est nécessaire d'établir des règles déontologiques ?
- Comprendre les enjeux et les opportunités d'une publicité ciblée responsable ?

PROGRAMME

Accueil et tour de table

- 1. Quels sont les bénéfices de ces techniques?
- 2. Maîtriser les risques sur l'ensemble de la chaîne de valeurs.
- 3. Quelles règles à respecter ?
- Recommandation ARPP « Communication Publicitaire Digitale » : Publicité
 comportementale et re-ciblage publicitaire (« Retargeting »)
- Le programme paneuropéen « Youronlinechoices » (« AdChoices ») et la compétence du Jury de Déontologie Publicitaire
- Règlement Général de Protection des Données personnelles (RGPD) : quel impact pour la publicité ciblée ?
- Point sur le projet de Règlement « e-privacy »





- 4. Quelle responsabilité pour l'annonceur, l'agence de publicité, le média et tout intermédiaire ?
- 5. Une publicité ciblée responsable : véritable opportunité.

INFORMATIONS PRATIQUES

Contact: Stéphanie DEFRANCE COSTA

sdefrance@mediainstitute.eu

01 43 12 15 28

Durée: 2 heures

Petit-déjeuner inclus

Dates: 29 mai 2018

Intervenants: Mohamed Mansouri - Juriste

Conseil ARPP

Florent Sauli - Juriste Conseil

ARPP

Tarif: 108€ HT

90€ HT pour les adhérents de l'ARPP et les membres de

Media Institute

Inscription

Téléchargez le <u>bulletin d'inscription</u> et envoyez-le à <u>inscription@mediainstitute.eu</u>

Pour toute question : <u>sdefrance@mediainstitute.eu</u> / 01 43 12 15 28

www.media-institute.com